



Mercredi 10.05.17 | 50<sup>e</sup> année | N° 14

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



Thomas Facchinetti

L'édito

## Terre d'ouverture !

La terre ne raconte jamais autre chose que la réalité. Le Jardin botanique vient d'inaugurer son Alpinum Claude Favarger pour accueillir quelques 400 espèces de plantes alpines.

Offrir à des plantes issues de terres étrangères, de la Péninsule ibérique jusqu'au Caucase, un refuge en plein cœur de l'Arc jurassien relève à la fois du défi et de l'intelligence scientifique.

C'est aussi un beau symbole: ce sont des espèces nées ailleurs, nourries ailleurs, adaptées à d'autres conditions de vie qui ont trouvé racine ici. En clair, Neuchâtel devient aujourd'hui une terre d'accueil pour des plantes exogènes. Et c'est indéniablement une richesse.

Il en va de même – dans notre société démocratique – pour des hommes, des femmes et des enfants chassés de chez eux par la guerre ou par la misère. Il en va également de même pour les ressortissants européens et d'autres régions du monde. Tous viennent dans notre ville enrichir nos industries, nos commerces, nos instituts de recherche, notre tissu social et culturel. Ce que ce canton et cette ville ont fait jadis pour les réfugiés huguenots, nous devons continuer à le faire parce que c'est un ferment d'innovation et de réussite.

Nous sommes au cœur de l'Europe. Notre cité est jumelée avec les villes de Besançon et de San Sepolcro, notre pays est membre du Conseil de l'Europe, des Nations Unies et fortement lié à l'Union européenne par de nombreux accords et partenariats. L'exposition qui se déroule jusqu'à vendredi au péristyle de l'Hôtel de Ville, à l'occasion des 60 ans des Traités de Rome, nous le rappelle très justement.

Ne l'oublions pas: notre avenir réside aussi pour une part significative dans notre capacité à nous intégrer avec discernement et clairvoyance dans les ensembles plus larges de coopération et d'intégration entre les peuples et les Etats.

Directeur de la Culture et de l'intégration



La conseillère communale Christine Gaillard à bord du Rétrobus, qui fera son apparition ce samedi à 10h30 sur la place du Port.

• Photo: Stefano Iori

# La mobilité durable en fête

**Le Printemps de la mobilité est de retour les vendredi 12 et samedi 13 mai sur la place du Port. Véhicules électriques à tester, conférence de Raphaël Domjan et... soirée salsa sont au programme de cette 5e édition, organisée par la Ville de Neuchâtel, Viteos et l'Association transports et environnement (ATE). L'événement invite à découvrir les enjeux d'une mobilité plus écologique, mais aussi à participer à une foule d'animations festives et gratuites.**

Pendant deux jours, plus de 25 exposants spécialisés dans le domaine de la mobilité durable présenteront une large palette de véhicules efficaces (électriques, hybrides, à gaz, à faibles émissions de CO<sub>2</sub>). L'occasion pour la

population de découvrir, de tester et de choisir des solutions concrètes et des bons plans pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Les organisateurs ont concocté un programme populaire et festif, afin de montrer que la mobilité n'a rien de fastidieux. Les festivités démarreront vendredi à 17h30 par un petit tour aux frontières de l'espace. L'écoexplorateur Raphaël Domjan parlera de sa prochaine expédition SolarStratos, une incroyable aventure à bord d'un avion solaire. Le retour sur la terre ferme est prévu à 19h avec une initiation à la salsa cubaine, animée par Résodanse Station. Une manière de se préparer pour la soirée salsa qui fera bouger le public sur des rythmes envoûtants. Parce que danser, c'est aussi de la mobilité...

## Parade à vélo vintage

Le lendemain, on fêtera les 200 ans de la petite reine par le biais d'une parade à vélo vintage, organisée par l'ATE et Pro Vélo. Chacun est invité à ressortir les bicyclettes de ses grands-parents pour venir pédaler à 10h, si possible, déguisé. Les vélos d'aujourd'hui sont aussi bienvenus! A 11h et 15h, l'écrivain Claude Marthaler évoquera son voyage autour du monde à vélo réalisé dans les années 1990. Fort de son succès l'an dernier, le défilé de chaussures organisé par Mobilité piétonne suisse remet le couvert avec des élèves de l'école Résodanse, dont les pieds joueront les stars sur le tapis rouge à 14h!

• **Infos sur**  
[www.printemps-mobilite.ch](http://www.printemps-mobilite.ch)



Langue de cerf, asphodèle blanc: près de 400 plantes d'altitude tapissent désormais les rocailles du Jardin botanique.



Décollage réussi pour SolarStratos! L'avion solaire stratosphérique a effectué vendredi dernier son premier vol.



Bienvenue au cœur des locaux de l'Académie de Meuron, qui dispense une formation unique en Suisse romande.



## SPINEDI SA

Administrateur  
**Hubscher Urs** Maître Maçon dipl.

### ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

**Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics**  
**Terrassements - Aménagements extérieurs**  
**Carrelage - Forages**

Rochettes 7a **CH-2016 CORTAILLOD**  
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - [www.spinedi.ch](http://www.spinedi.ch)

**Depuis 1946 au service de la construction**



FEMME DE MÉNAGE • BUREAU • CONCIERGERIE  
JARDINAGE • ÉTAT DES LIEUX • FIN DE CHANTIER

OLGA NANCY E. DE DI LILLO  
Ch. de Gratte-Semelle 31  
2000 Neuchâtel

T 079 172 69 82  
[info@dilesca-nettoyage.ch](mailto:info@dilesca-nettoyage.ch)  
[www.dilesca-nettoyage.ch](http://www.dilesca-nettoyage.ch)

**Du 19 au 21 mai**

## La nature fait la fête

La 7<sup>e</sup> édition de la Fête de la nature revient enchanter la Suisse et le canton de Neuchâtel du 19 au 21 mai. Elle s'ouvre sur un programme haut en couleurs et propose à travers le canton un week-end autour du thème inspirant «La Nature, cette muse». Au total, quelque 300 activités nature sont proposées, dont plusieurs à Neuchâtel ou aux alentours. Ainsi, et ce n'est pas exhaustif du tout, relevons une balade à la découverte des champignons dans la forêt de l'Ermitage, par la Société de mycologie de Neuchâtel, une animation de Biosem rue Denis-de-Rougemont avec spectacle, animation et bricolages, semis de graines et magie, un après-midi en plein air au Jardin botanique sur les traces du hérisson par Pro Natura ou encore une balade le long du Sentier du Temps, au sujet de l'histoire de la Terre, par le WWF.

A noter aussi que les serres de la Ville de Neuchâtel, à Cernier, accueillent samedi 20 mai de 12h à 22h une «fête dans la fête» intitulée «Miels du sud et miels du nord, quels enjeux?». L'apiculture du Guatemala et de la Suisse se rencontreront l'espace d'une journée. Ateliers de vulgarisation et d'échange de bonnes pratiques, dégustations, interventions de spécialistes du bio et d'apithérapie sont au programme. Animations, musique, restauration d'Amérique latine ensoleilleront la journée organisée par l'association romande des Magasins du monde et l'Espace abeilles. Tout le programme et inscriptions (attention, certaines animations très courues sont complètes!) sur [www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch) (fk)



Une foule d'activités sont proposées pour petits et grands. • Photo: Yann André

**Reflets de la dernière séance du Conseil général**



La végétalisation de l'espace public, comme ici au carrefour du Mail, est l'un des aspects de la politique de la Ville en matière de biodiversité. • Photo: sp

# Ancrer la biodiversité en ville

**Végétalisation de l'espace public, renoncement à tout produit chimique pour l'entretien des espaces verts, soutien à la création de jardins potagers dans les quartiers: le Conseil général a salué lundi les efforts menés de longue date par la Ville de Neuchâtel pour favoriser la biodiversité sur le territoire communal et applaudi des deux mains la volonté du Conseil communal de les renforcer.**

Vingt ans après le lancement du programme «Nature en ville», il s'agit aujourd'hui de passer de «l'ère des pionniers» à la mise en place d'une politique ancrée dans le fonctionnement de la Ville, a expliqué le directeur de l'Urbanisme et de l'environnement Olivier Arni. C'est ainsi que le Conseil communal a renforcé le pilotage politique en matière de biodiversité, en y associant

également les directions des Infrastructures et de la Culture. Soucieux de poursuivre les collaborations nouées, de favoriser les initiatives citoyennes et de permettre au plus grand nombre de s'impliquer, l'exécutif proposait par ailleurs au Conseil général de redéfinir la commission «nature et paysage». Celle-ci comprendra désormais quatre membres du Conseil général – un par parti – ainsi que différents experts et sera pleinement consultée sur les projets à mettre en œuvre.

A gauche comme à droite, ce rapport d'information a reçu un accueil extrêmement favorable. «Notre groupe se réjouit que la Ville de Neuchâtel soit exemplaire en matière de biodiversité. Pourvu que cela dure!», a lancé au nom des Vert'libéraux/PDC Sylvie Hofer-Carbonnier. «Il est primordial que la Ville continue sur cette belle lan-

cée», a abondé la rapporteuse PopVert-Sol Jacqueline Oggier Dudan, pour qui «le défi majeur reste toutefois d'intégrer les notions de biodiversité dès la conception de tous les projets urbains». Un point également relevé par le PS, qui salue à cet égard le renforcement annoncé du cadre réglementaire.

De son côté, le PLR a fait part de ses réserves quant au projet de relancer la création d'un parc naturel périurbain, craignant des restrictions en forêt. «Le périmètre de valorisation du patrimoine naturel et culturel s'est beaucoup agrandi, pour comprendre aujourd'hui l'espace boisé se trouvant entre Chaumont et le Creux du Van», a expliqué Olivier Arni. Et de se montrer rassurant: la volonté est de fédérer, de trouver un équilibre entre la protection de la nature et les diverses activités qui se déroulent en forêt. (ab)

**Finances et plan de stationnement**

Le Conseil général a par ailleurs discuté lundi d'une interpellation du PS, demandant d'ajuster le plan de stationnement de la Ville aux nouveaux modes de mobilité, comme le carsharing. «De plus en plus d'habitants n'ont pas de voiture, mais en empruntent une lorsqu'ils en ont besoin. Il leur est aujourd'hui impossible d'obtenir un macaron pour ce véhicule, même s'ils

l'utilisent régulièrement», a relevé Baptiste Hurni. La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, Directrice de la sécurité, s'est dite «ouverte à un toilettage». Il faudra toutefois veiller à éviter les abus.

Le Conseil général a également approuvé à l'unanimité le nouveau Règlement communal des finances, qui fait suite à l'entrée en vigueur,

sur le plan cantonal, de la loi sur les finances de l'Etat et des communes. Celle-ci impose notamment aux communes la mise en place d'outils de contrôle et l'introduction d'un degré d'autofinancement moyen, un mécanisme que la Ville de Neuchâtel connaît déjà et qui a contribué à son désendettement, a souligné le directeur des Finances Fabio Bongiovanni.

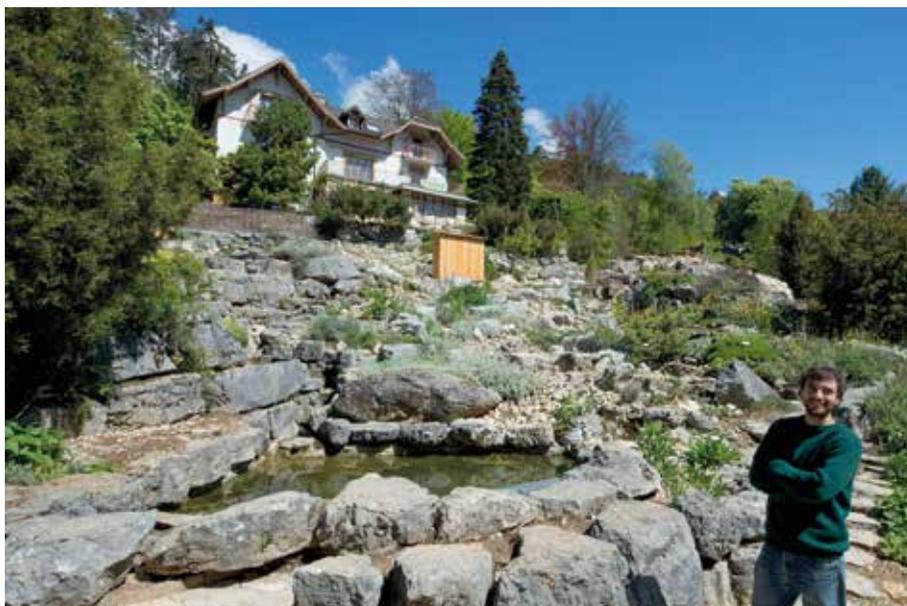


Inauguration de l'Alpinum Claude Favarger au Jardin botanique de Neuchâtel

# Un nouvel écrin pour la flore alpine

Le Jardin botanique poursuit sa mue. Après le jardin de l'évolution, l'institution vient de réaménager son espace de rocailles dédié à la flore alpine. Sauges du Daghestan, langue de cerf, asphodèle blanc, chèvrefeuille de Toscane, daphné des Alpes: le public pourra y découvrir près de 400 espèces de plantes qui poussent en altitude dans huit massifs européens, de la Sierra Nevada au Caucase. Le lieu a été baptisé «Alpinum Claude Favarger», en hommage à cet éminent naturaliste neuchâtelois, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Neuchâtel de 1946 à 1983 et grand spécialiste de la flore alpine.

Créé à la fin des années 90 après le déménagement du Jardin botanique de la colline du Mail au Vallon de l'Ermitage, le jardin alpin avait grand besoin d'une cure de jouvence. Au fil des ans, certaines espèces se sont en effet déplacées, colonisant d'autres massifs. «On ne savait plus d'où venaient les plantes dans ce fouillis



L'Alpinum Claude Favarger et son responsable Jérémie Tritz, jardinier-botaniste. • Photo: Stefano Iori

des rocailles», relevait jeudi dernier devant la presse le directeur du Jardin botanique, Blaise Mulhauser. D'où la refonte scientifique et paysagère décidée il y a deux ans, qui s'inscrit dans un travail de mise à jour et de valorisation des collections botaniques.

Le plus gros du travail a consisté à contrôler la nature et l'origine des espèces présentes dans chaque massif, explique le jardinier-botaniste

responsable, Jérémie Tritz, qui s'est constitué pour ce faire un herbier. Cette révision achevée, le Jardin botanique s'est tourné vers ses homologues suisses pour compléter sa collection de plantes alpines, recevant notamment de Genève un lot d'une quarantaine d'espèces du Caucase. Ce don a permis de créer un nouveau massif présentant la flore exceptionnelle de cette chaîne de montagne faisant limite avec l'Asie.

## Une flore fragile

De la Sierra Nevada au Caucase, en passant par les Alpes, le Jura, les Pyrénées, les Apennins et les Carpates: dans chacun des huit massifs, les plantes sont accompagnées d'une étiquette indiquant leur nom – en français et en latin – leur famille ainsi que leur répartition. Des vitrines didactiques, avec une carte en relief du bassin méditerranéen, présentent par ailleurs brièvement les particularités de la chaîne de montagne concernée et de sa flore.

D'une surface totale de 400 mètres carrés, l'Alpinum Claude Favarger est appelé à s'enrichir de nouvelles plantes ces prochaines années. Telle est,

du moins, la volonté du Jardin botanique, qui entend sensibiliser le public à cette végétation unique, menacée à la fois par le réchauffement climatique et par le piétinement des alpinistes et des randonneurs de haute montagne. «La présentation de plantes alpines dans un jardin botanique de plaine est un pari risqué, mais nécessaire», souligne Blaise Mulhauser. (ab)



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Musée d'art et d'histoire MAHN** (esplanade Léopold-Robert 1), ouverture du mardi au dimanche de 11h à 18h. [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch).

**Exposition** «Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970» du 14 mai au 15 octobre. Vernissage le samedi 13 mai à 17h.

**Conférence** de Jérémie Foa, «Survivre au temps des guerres de religion (France 1562-1598)», jeudi 18 mai à 18h30.

**Galleries de l'histoire**, Antenne du MAHN (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

**Musée d'histoire naturelle MHN** (rue des Terreaux 14), ouvert du mardi au dimanche de 10h à 18h. [www.mhn.ch](http://www.mhn.ch).

[museum-neuchatel.ch](http://museum-neuchatel.ch). **Exposition** «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 26 novembre.

**Musée d'ethnographie MEN** (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'à fin 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. [www.men.ch](http://www.men.ch).

**Jardin botanique de Neuchâtel** (Pertuis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, d'avril à octobre de 10h à 18h. [www.jbneuchatel.ch](http://www.jbneuchatel.ch). Dans le Parc, **exposition permanente** «Terre d'outils».

«Gouts et saveurs des champignons», présenté par la Société mycologique de Neuchâtel et Environs, vendredi 12 mai, de 18h à 20h, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou [jardin.botanique@unine.ch](mailto:jardin.botanique@unine.ch).

**Les dimanches «Café-tartines»** au Jardin, durant toute l'année 2017.

### Atelier des musées

Informations et inscriptions sur [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou 032 717 79 18. MAHN

- «Gravure», stage de l'Ascension, dès 16 ans, du jeudi 25 au samedi 27 mai de 11h à 16h.
- «Focus!», atelier 4 à 6 ans en duo, mercredi 31 mai 2017 de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans, mercredi 24 mai 2017 de 14h à 16h, atelier ados dès 11 ans, mercredi 7 juin 2017 de 14h à 16h.

Jardin botanique

- «Les petits bêtes de l'étang», atelier 7 à 10 ans, mercredi 31 mai de 13h30 à 15h.

### Divers

**Lundi des mots**, «Philosopher dans la Cité», conférence de Laurence Bouchet, lundi 15 mai, 18h30, Librairie Le Cabinet d'Amateur, escalier du Château 2.

**Théâtre du Pommier** (rue du Pommier 9), «Voler dans les plumes», spectacle de cirque de la Compagnie des Plumés, samedi 13 et dimanche 14 mai, 11h et 15h.

**Salon du Bleu Café** (rue du Seyon 27), vendredi 12 mai, 21h, Disponible 2 en concert live.

**Bar King** (rue du Seyon 38), vendredi 12 mai, 21h15, Cycle Opérant Night; samedi 13 mai, 21h45, Mojito's Night with Mr. Riddler.

**Quatuor Talich**, «Nostalgie et danses», jeudi 18 mai, 20h, au Temple du Bas, pré-location billetterie@theatredu passage.ch ou [www.socmus.ch](http://www.socmus.ch).

**125<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut de langue et civilisation françaises**, avec une conférence de **Dany Laferrière** de l'Académie française «Au fil du temps ma vie est devenue une fiction», vendredi 12 mai, 17h30, aula des Jeunes-Rives, espace Louis Agassiz 1.



L'actualité culturelle

## Chœur parlé



Treize voix pour dire l'ouverture aux autres: le Chœur parlé du Théâtre des Lunes invite à découvrir sa nouvelle fantaisie verbale, «Batelemi», une création autour du thème de la mixité culturelle qui met notamment à l'honneur le lingala, langue bantoue de la République traditionnelle du Congo. Touche par touche, les mots d'ici et d'ailleurs résonneront à l'unisson. Un moment poétique et surprenant, à découvrir dès jeudi derrière la façade nord du Temple du Bas.

«Batelemi»: jeudi 11 et 18 mai à 18h30, vendredi 12 et 19 mai à 17h30 et 18h30, samedi 13 mai à 16h30 et 17h30. Au chapeau

## Hommage à l'Espagne

Le Théâtre Frenesi présente «Olé!», un voyage musico-théâtral dans la culture et musique espagnoles des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Quelque part dans la péninsule Ibérique, dans les murs décrépis du Musée de la musique espagnole, fermé depuis la crise, deux gardiens désœuvrés se racontent, faisant chaque jour leur propre visite... Un spectacle de Teresa Larraga (voix, jeu) et d'Evan Metral (piano, jeu), avec des airs et musiques de Joaquín Turina, Enrique Granados, Manuel de Falla, Fernando Obradors, Sebastian Yradier, Jesús Guridi, Pedro de Luna, Federico Chueca, José Padilla,



Joaquín Rodrigo, Xavier Montsalvatge et Rodolfo Halffter.

«Olé!»: du 17 au 21 mai au théâtre du Concert, me-sa à 20h30, dimanche à 17h. Réservations: 032 724 21 22 ou [www.maison-duconcert.ch](http://www.maison-duconcert.ch)

## Une nuit à conter

Ouvrez grand les oreilles, la bouche est en option! C'est le mot d'ordre de la deuxième Nuit du Conte, qui se tiendra samedi dès le coucher du soleil au péristyle de l'Hôtel de Ville. Contes, récits, poésie, slam: du crépuscule à l'aube, la scène sera ouverte à tous ceux qui désirent partager un brin d'oralité. Nul besoin de s'inscrire à l'avance ni d'être un orateur chevronné pour prendre la parole. «Ce qui compte n'est pas le niveau d'expérience, mais l'envie», souligne l'association Paroles, à l'initiative de cet événement. Et l'on peut aussi très bien se contenter d'écouter! Des chaises seront à disposition, mais il est conseillé d'apporter un coussin, une couverture ou même un transat aux courageux qui souhaitent ne pas fermer l'œil de la nuit. Un petit déjeuner sera servi au matin.

**Nuit du conte: samedi 13 mai dès 20h56 (!) au péristyle de l'Hôtel de Ville. Entrée libre, chapeau à la sortie**



Huit ensembles de tambours et de percussions se produiront samedi aux patinoires du Littoral

# Un show tambour battant

Ils ont fait danser toute la planète avec leur tube «Played-A-Live» et signé la bande-son de la Coupe du monde de football 2010: les percussionnistes danois de Safri Duo enflammeront samedi les patinoires du Littoral à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition du Neuchâtel Drum Show. Sept ensembles de tambours et de percussions des quatre coins du pays seront également de la partie.

La venue de Safri Duo n'est pas une mince affaire pour les organisateurs de ce show unique en son genre en Suisse, car les deux Danois voyageront les mains vides. «Nous avons dû leur louer tout le matériel de percussion: des bongos, mais aussi des instruments plus pointus, comme deux marimbas de cinq octaves chacun», explique le directeur de Drumshow Events Ludovic Frochoux. Car Uffe Savery et Morten Friis ne se résument pas à leurs tubes. «Ils enseignent tout deux la percussion au Conservatoire royal de Copenhague. Ce sont des musiciens professionnels.»

### 120 musiciens

Autre invité de marque, les Bâlois de Drumpastic donneront la démonstration de la technique et la précision des fameux tambours bâlois. Pas



Les musiciens du Majesticks Drum Corps feront virevolter leurs baguettes lors du Neuchâtel Drum Show. • Photo: Benno Hunziker

moins de quatre ensembles neuchâtelois monteront par ailleurs sur scène, dont le showband Les Armourins ou le Majesticks Drum Corps. «Le Neuchâtel Drum Show se veut aussi une vitrine pour les artistes de la région», souligne Ludovic Frochoux. La Musique militaire et les tambours valaisans de l'Union de Vétroz complètent la programmation de cette deuxième édition, qui verra défiler près de 120 musiciens.

Chaque groupe aura 12 minutes pour séduire le public. Leurs pres-

tations seront entrecoupées d'un intermède musical du Drum Show Brass Ensemble, une formation composée de six cuivres et d'un batteur constituée spécialement pour l'occasion. En 2015, la manifestation avait connu un franc succès, attirant près de 2'200 personnes aux patinoires du Littoral. Roulez tambours!

**Samedi 13 mai à 20h aux patinoires du Littoral. Billets en vente via Ticketcorner, sur [www.neuchatedrumshow.ch](http://www.neuchatedrumshow.ch) et à la caisse le soir même, dans la limite des places disponibles.**



Chronique culturelle

## Voir la musique

Une fois de plus, les écluses du ciel se sont grandes ouvertes sur la Fête de la danse qui a été noyée sous la pluie samedi comme dimanche. Celles et ceux – et ils furent nombreux – qui se sont néanmoins mouillés pour y participer n'auront pas été déçus par Thomas Hauert, Prix suisse de la danse 2013, qui avec sa compagnie Zoo a réussi à matérialiser la musique de George Gerschwin et de Mauro Lanza. Intitulé «Inaudible», son spectacle donnait à voir la musique pour qui par exemple ne parviendrait pas à l'entendre. Et quand les sons s'arrêtent mais que les mouvements continuent, on a l'impression d'écouter encore le concerto en fa de Gerschwin dans le plus parfait des silences... Avec «Womb», court-métrage en 3D de Gilles Jobin, et «Vacuum» de Philippe Saire, nous avons vu ce week-end à Neuchâtel le meilleur de la danse contemporaine suisse. Nous avons aussi découvert des chorégraphies qui cherchent la rencontre avec d'autres formes d'art: musique, cinéma, photographie, voire même la peinture. Recherches plutôt réussies quand bien même ces liaisons peuvent s'avérer dangereuses. *Patrice Neuenschwander*

## CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN



- *Vente d'installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffage et sanitaire*
- *Réglages*
- *Installations solaires et entretien*
- *Rinçages installations radiateurs et chauffage sol*

Rue du Verger 11 2014 Bôle Tél. 032 723 08 08 Fax 032 723 08 09  
info@climax.ch www.climax.ch



**DANSE  
EQUILIBRE**

Danse et  
travail corporel  
Evole 31a  
2000 Neuchâtel  
076 358 14 21

[www.danse-equilibre.ch](http://www.danse-equilibre.ch)



L'avion solaire stratosphérique du Neuchâtelois Raphaël Domjan s'est envolé de Payerne

# Décollage réussi pour SolarStratos

Un peu plus près des étoiles: l'avion solaire stratosphérique SolarStratos a effectué vendredi son premier vol sur la piste de l'aéroport de Payerne, dans de bonnes conditions météorologiques. L'éco-explorateur neuchâtelois Raphaël Domjan et l'équipe de SolarStratos sont très heureux de cette première. En juin, l'avion devrait survoler Montréal.

Sous le regard attentif de Raphaël Domjan, initiateur du projet, et de son équipe, le pilote d'essais Damian Hischier, aux commandes de cette première sortie, a effectué un vol d'une durée de 7 minutes, à une hauteur de 300 mètres, avant de se poser et de regagner sa base. Ce premier vol s'est parfaitement déroulé, tel que prévu initialement par les ingénieurs et l'équipe technique. Des enseignements vont maintenant être tirés afin de réaliser d'autres tests, plus longs et plus hauts, a communiqué SolarStratos.

Pour Raphaël Domjan, cette première sortie est très positive: «Le saut de puce d'aujourd'hui est une étape importante», a-t-il expliqué à l'issue de ce vol historique. «Maintenant, nous devons continuer à travailler dur et apprendre à exploiter le potentiel de ce bijou solaire.» Le pilote Damian



Les ailes de l'avion solaire mesurent 25 mètres d'envergure et sont équipées de 22 m<sup>2</sup> de cellules photovoltaïques. • Photo: Révillard/Rezo/SolarStratos

Hischier, de son côté, a précisé que l'avion était «très agréable à piloter, bien conçu», avec «des réactions saines»

La mission SolarStratos est de réaliser dès 2018 le premier vol stratosphérique solaire – et d'atteindre ainsi une altitude de 25'000 mètres – dans un avion mû par un moteur alimenté en énergie grâce à une surface de 22 mètres carrés de cellules photovoltaïques. Une altitude impossible à atteindre avec un avion à propulsion classique. L'apport de la région neu-

châteloise à ce projet est important: les cellules solaires, par exemple, ont été mises au point par l'équipe du professeur Christophe Ballif, directeur du centre photovoltaïque du CSEM, à Neuchâtel.

## Au Cirque du Soleil

La Ville de Neuchâtel est également partenaire de cet ambitieux projet, qui s'inscrit dans la stratégie des autorités visant à promouvoir les énergies renouvelables et l'innovation. Le conseiller communal Thomas

Facchinetti était d'ailleurs à Payerne vendredi pour assister au premier décollage.

Prochaine étape: la participation de SolarStratos, en juin, au Festival solaire nordique, qui aura lieu à Montréal. L'avion devrait survoler la ville et le fleuve Saint-Laurent. Et Raphaël Domjan doit y effectuer le premier saut en chute libre depuis un avion solaire avant d'atterrir, tout en douceur, devant l'entrée du chapiteau du Cirque du Soleil.... Vous avez dit magique? (fk)



## Une semaine, un sport



La section de water-polo du Red Fish accueille volontiers de nouveaux jeunes n'ayant pas peur des éclaboussures! • Photo: Stefano Iori

## Ça baigne pour les poloïstes

Vous faire découvrir la richesse de l'offre des clubs sportifs actifs à Neuchâtel ou à proximité: c'est l'objectif de notre chronique «Une semaine, un sport», qui vous présente cette semaine la section de water-polo du Red Fish. Elle réunit une dizaine de jeunes de 8 à 15 ans, qui s'entraînent une fois par semaine, et une vingtaine d'adultes. Ces derniers participent au championnat de 2<sup>e</sup> ligue ouest. Le Red Fish accueille volontiers de nouveaux jeunes «poloïstes». Il faut, évidemment, savoir nager, puisque dans ce sport, on n'a pas pied! Intéressés? Contactez [manon.tendon@rfn.ch](mailto:manon.tendon@rfn.ch). Plus d'infos: [www.rfn.ch](http://www.rfn.ch)

*Vous souhaitez que votre club soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à [communication.ville@ne.ch](mailto:communication.ville@ne.ch)*



Bienvenue au cœur des locaux de l'école d'arts visuels de Neuchâtel, au quai Philippe-Godet 18

# « L'Académie de Meuron ouvre tout un »

L'Académie de Meuron dispense un enseignement unique en Suisse romande. L'école d'arts visuels de Neuchâtel mise sur le développement de compétences académiques, mais aussi informatiques, tout en laissant une grande liberté d'action à ses étudiants. Une formation qui se profile comme un tremplin vers les filières CFC/HES, les métiers des arts et de la création. Coup de projecteur.

«Il existe un décalage de plus en plus grand entre l'enseignement des arts dispensé dans les formations obligatoires et post-obligatoires et ce qui est attendu dans les filières des certificats fédéraux de capacité (CFC) et des hautes écoles spécialisées (HES) dans le domaine des arts», estime Frédéric Fischer, directeur de l'Académie de Meuron. Pour pallier à ce manque, l'école d'arts visuels dispense un enseignement qui se veut aussi complet et riche que possible. «Tous les métiers liés à la création nécessitent une grande polyvalence. Nous mettons tout en œuvre pour ouvrir de nouveaux horizons à nos étudiants, en leur donnant l'opportunité de se tisser un réseau», indique le directeur. Les étudiants sont encadrés par des professionnels du milieu de la création, dont le célèbre illustrateur John Howe.



## Entrez à l'Académie de Meuron!

L'admission à l'école d'arts visuels de Neuchâtel se fait sur dossier. Nul besoin d'être un génie bourré de talent pour être accepté. «Je vois des candidats qui doutent de leurs capacités. C'est important qu'ils comprennent qu'avec l'envie, la passion, le travail et la curiosité, on peut développer de multiples compétences et atteindre des objectifs qu'on pensait peut-être inatteignables», souligne le directeur Frédéric Fischer. L'Académie accueille des étudiants d'âges et de parcours très divers. Pour l'heure, les plus jeunes ont 15-16 ans et la plus âgée 33 ans. «Ce panachage est très stimulant pour tout le monde», estime Frédéric Fischer. Le délai d'inscription pour la rentrée d'août court jusqu'à début juillet.

• Infos sur [www.academie-de-meuron.ch](http://www.academie-de-meuron.ch)

## Enseignement amélioré

L'Académie de Meuron délivre un certificat. Elle base son enseignement sur l'acquisition de multiples compétences tant académiques qu'informatiques. Dès son arrivée fin 2013, le directeur a revu l'enseignement en profondeur en augmentant l'intensité et la qualité des cours. Le rythme est davantage soutenu: «Nous avons concentré sur deux ans un programme habituellement réparti sur trois et maintenu les cours de sculpture, de peinture et de dessin. Il s'agit d'un enseignement fondamental, d'autant plus qu'il a pratiquement disparu des écoles d'arts», relève Frédéric Fischer.

« Nous mettons tout en œuvre pour ouvrir de nouveaux horizons à nos étudiants. »

A cette base vient s'ajouter l'utilisation des logiciels informatiques liés au graphisme, à la photo et aux illustrations. «Nous avons créé un parc informatique doté de 26 machines de dernière génération. Il est utilisé très intensivement», note le directeur. Le passage du tout académique aux nouvelles technologies ne s'est pas fait en douceur dans le domaine de la création visuelle. «Tout le monde y a perdu des plumes. Aujourd'hui la situation s'est stabilisée. Même si l'on ne peut plus se passer du multimédia, le travail manuel n'est pas passé aux oubliettes pour autant. L'approche se veut désormais complémentaire et ouvre de nouvelles perspectives interdisciplinaires. A titre d'exemple, il arrive que les étudiants réalisent leur décor à la main dans



L'Académie de Meuron possède un statut particulier: elle se positionne comme une solution intermédi-

les projets vidéo», détaille Frédéric Fischer. Un remaniement qui semble porter ses fruits si l'on jette un œil au taux de réussite des étudiants qui souhaitent accéder aux filières CFC ou HES. «Le 90% de nos étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en se spécialisant dans un domaine de la création y sont parvenus», indique Frédéric Fischer.

## Les locaux changent de visage

Le remodelage de l'enseignement s'accompagne de travaux de réaménagement dans le but d'optimiser l'utilisation de l'espace. Durant les vacances de Pâques, une mezzanine a été construite, afin de créer un atelier où les étudiants pourront travailler le bois, le papier et différents matériaux. Un espace pour expé-



Sculpture, photo et peinture figurent notamment au programme de l'enseignement de l'école d'arts visuels de Neuchâtel, qui est dispensé sur deux

# champ de possibles »



liaire entre l'école obligatoire et les filières de formation CFC et HES. • Photo: Stefano lori

en toute liberté. « Il s'agit d'un atelier très stimulant pour la créativité des étudiants », précise Frédéric Fischer. Les élèves disposent également d'une bibliothèque, d'un atelier photo et d'une salle informatique. Plusieurs lieux de rencontres ont également été créés. Des tables pour manger à midi, une table de ping-pong pour échanger quelques balles à la pause et

divers projets de collaborations pédagogiques ont été aménagés. « A l'inverse des musiciens et des comédiens qui doivent s'adapter et ajuster leur jeu aux autres, les artistes travaillent parfois trop dans leur coin. C'est important que les étudiants puissent trouver des lieux où échanger, sans rester le nez sur leur téléphone », remarque le directeur. (ak)



ans. • Photos: Stefano lori

## Rencontre avec deux étudiants



*Soren:* Ma mère était bibliothécaire et mes parents sont amateurs de musique. Des cartes postales de musées et de concerts tapissaient les murs des toilettes de ma mère. Egon Schiele côtoyait Picasso. Je lisais aussi beaucoup de livres et de bandes-dessinées. Je ne sais pas encore si j'aime plus l'art ou le fait d'en faire, mais j'ai toujours baigné dedans et je sais depuis longtemps que c'est ma voie.

### Savez-vous déjà ce que vous souhaitez faire plus tard ?

*Elisa:* J'aimerais entrer à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (Ecal) pour devenir designer industriel. J'adorerais créer des meubles et toutes sortes d'objets.

*Soren:* Beaucoup de choses me touchent. Je ne peux pas encore dire exactement ce que je ferai, mais j'apprécie beaucoup assembler la photo à la peinture.

### Un conseil pour les étudiants qui hésiteraient à entrer à l'Académie de Meuron ?

*Elisa:* Il faut écouter son cœur et ses mains plutôt que sa raison ! On ne ressort peut-être pas avec un diplôme, mais on acquiert la technique et bien d'autres compétences. Pour moi, les premiers pas étaient difficiles. J'avais toujours créé seule chez moi pour exprimer et vider des choses personnelles. Je trouvais gênant de créer devant d'autres personnes. Au final, nous avons tous la même passion, la même envie et on est touché par les travaux des autres.

*Soren:* Le talent se développe comme tout. A l'Académie de Meuron, on est immergé dans le domaine des arts. Si l'on est déterminé, tout en sachant se remettre en question, on peut atteindre un bon niveau.

Questions à Elisa, 19 ans et Soren, 16 ans, étudiants en 1<sup>re</sup> année à l'Académie de Meuron.

### Que vous apporte cette formation ?

*Elisa:* A l'Académie de Meuron, j'apprends à me découvrir et à développer mon centre d'intérêt. Je me focalise beaucoup sur la technique. J'ai toujours eu beaucoup de créativité, mais je n'avais pas les outils pour l'exprimer. Je développe aussi une ouverture d'esprit face à mon environnement. Je redécouvre ce qui m'entoure avec un œil plus artistique. A commencer par le chemin de l'école. Je l'avais déjà parcouru tant de fois, mais j'ai réussi à repérer des détails auxquels je n'avais jamais prêté attention.

*Soren:* La diversité des matières et la liberté d'expérimentation permet un développement personnel. Ce côté autodidacte-cadré me plaît bien ! Nous avons des professeurs incroyables qui nous enseignent beaucoup de techniques différentes tout en nous laissant un champ d'action énorme. L'Académie de Meuron ouvre le champ des possibles. A nous de saisir les opportunités qui se présentent !

### D'où vous vient votre créativité ?

*Elisa:* Il y a une part d'éducation. Ma maman a toujours été très créative. Lorsqu'elle m'emmenait jouer dehors, elle m'encourageait à toucher le bois, l'herbe et toutes les matières présentes dans la nature. Quand il fallait raccourcir ou réparer un rideau, elle me prenait près d'elle pour me montrer comment coudre. A l'école, j'ai vite compris que les branches traditionnelles comme les maths et le français n'étaient pas faites pour moi.



 Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe PopVertSol  
Jacqueline Oggier Dudan

## Projets urbains à penser comme espaces vivants

Neuchâtel a été pionnière dans la création d'un programme «Nature en ville», connu bien au-delà de ses frontières cantonales. Tout comme sa richesse naturelle qui, de plus, fait aujourd'hui le bonheur de ses habitantes et habitants.

La récente évaluation du programme «Nature en ville» par l'institut Idheap, associé au bureau d'étude en écologie appliquée L'Azuré, montre que la création de nouveaux milieux et la revalorisation de milieux existants ont permis de renforcer la trame verte au sein de l'espace urbain.



Pour le groupe PopVertSol, la notion de biodiversité doit être intégrée dès la conception de tous les projets urbains.

• Photo : Stefano Iori

**« Le contact avec la terre et la nature étant très important pour une éducation à l'environnement réussie, nous souhaitons voir se développer des potagers dans toutes les écoles de la ville. »**

Le groupe PopVertSol salue le grand nombre d'actions concrètes menées par la Ville de Neuchâtel depuis près de 20 ans. Il se réjouit tout particulièrement de la mise en œuvre d'un concept «zéro-phyto» (pas de pesticides, ni

engrais chimiques) par le Service des parcs et promenades, du soutien d'initiatives citoyennes telles que «Les Incroyables comestibles» ou de la création de jardins potagers dans les écoles. Le contact avec la terre et la nature étant très important pour une éducation à l'environnement réussie, nous souhaitons voir se développer des potagers dans toutes les écoles de la ville.

La nature étant évolutive, il est primordial que la Ville continue sur

cette belle lancée, voire renforce ses efforts. Que ce soit par la poursuite des partenariats avec le monde scientifique ou en impliquant davantage les privés pour favoriser la biodiversité jusqu'à dans nos préaux, jardins ou sur nos balcons.

Toutefois le défi majeur reste celui d'intégrer les notions de biodiversité dès la conception de tous les projets urbains, y compris ceux en cours de réalisation. Qu'ils soient pensés non plus comme un univers «minéral» mais d'emblée considérés comme espaces vivants.

tonale sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) empêche toute velléité progressiste.

Pire encore, dans un règlement qui fait la part belle au Conseil communal (notamment en relevant ses compétences financières de 135'000 à 250'000 francs ou en lui attribuant l'ensemble des décisions concernant la gestion du patrimoine financier), ce dernier fait un ultime pied de nez au

**« Nous comprenons la discrétion nécessaire, mais refusons que les commissaires aux finances, assermentés et soumis au secret de fonction, ne puissent pas avoir accès aux chiffres exacts. »**

Conseil général en voulant lui interdire de connaître les montants des transactions immobilières pour «préserver le secret des affaires». Nous comprenons la discrétion nécessaire, mais nous refusons que les commissaires aux finances, assermentés et soumis au secret de fonction, ne puissent pas avoir accès aux chiffres exacts.

## Les membres du Conseil général présents

Présidence de M<sup>me</sup> Anne-Françoise Loup (Soc), présidente.

Y compris la présidente, 38 membres sont présents : M<sup>mes</sup> et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Joël Desaulles (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Diego Fischer (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Jasmine Herrera (PopVertSol), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Baptiste Hurni (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Christine Perrin (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Ariane Tripet (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Marion Zwygart (PopVertSol).

**Excusés :** M<sup>me</sup> et MM. Julie Courcier Delafontaine (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Vincent Pahud (VL/PDC).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

Groupe PLR  
Jérôme Bueche

## Un règlement qui laisse peu de marge

A l'heure où la Ville de Neuchâtel annonce un déficit de 4 millions de francs et que le canton annonce lui 74 millions dans le rouge, la tentation de figoler un règlement communal des finances qui change la donne est forte. Les membres PLR de la commission financière espéraient beaucoup des nombreuses séances prévues pour finaliser ce règlement. Or, gros désespoir, il n'était pas possible de faire changer grand-chose, tant la loi can-

# général ont la parole

Quant à la gestion du patrimoine financier, si les nouvelles dispositions avaient été en vigueur à l'époque, le Conseil communal aurait pu acheter la Villa Perret pour plus de 4 millions sans passer par le Conseil général, il aurait pu vendre « Cité-Joie » sans nous permettre de l'interroger au préalable sur l'implication politique de cette vente. Heureusement, la commission financière a réussi à faire inscrire dans le règlement l'obligation d'informer ladite commission. Même si cette dernière n'a plus le pouvoir de préavisier un achat ou une vente, elle pourra au moins peut-être apporter une vision politique aux décisions de l'exécutif.

Le groupe PLR veut que le dialogue entre l'exécutif et le législatif reste ouvert et constructif. Nous voulons comprendre les motivations du Conseil communal lors de transferts immobiliers, connaître les aspects financiers et politiques qu'ils engendrent et nous espérons vivement que le climat de confiance entre la commission financière et l'exécutif continue à se développer de manière positive.

**Groupe socialiste**  
**Gabriele Jeanneret-Grosjean**

## Pour une ville digne de la petite reine !

Il y a presque trois ans était inaugurée la « vélostation » de la gare, le succès de Neuchâtelroule n'est plus à démontrer et les 12 et 13 mai prochains aura lieu le Printemps de la mobilité. La Ville de Neuchâtel est active pour les mobilités durables et c'est un point positif à saluer. Toutefois, le groupe socialiste est d'avis qu'un effort supplémentaire doit être fait pour favoriser l'utilisation du vélo. En ville de Neuchâtel, le nombre et la qualité des infrastructures dédiées aux cycles laissent à désirer.

Plusieurs sites sont trop peu pourvus de places de stationnement sécurisées et abritées. La salle de la Riveraine, les Jeunes Rives, le port, les différents sites universitaires, les musées ou les alentours de la place Pury sont autant de sites manquant cruellement de places de vélo dignes de ce nom.

Par ailleurs, les pistes ou bandes cyclables ne sont pas encore complètement terminées. Il est évident que davantage d'aménagements doivent

être créés pour favoriser les déplacements à vélo et l'accès aux zones de loisirs et d'emplois. Par exemple, l'avenue de la Gare, à la montée comme à la descente, n'est pas un axe idéal pour les cyclistes.

**«Un effort supplémentaire doit être fait pour favoriser l'utilisation du vélo. En ville de Neuchâtel, le nombre et la qualité des infrastructures dédiées aux cycles laissent à désirer.»**

La ville de Neuchâtel étant sur un coteau, certes magnifique, les quartiers dans les hauteurs sont plus difficilement accessibles pour les cyclistes. Le groupe socialiste se questionne donc sur la possibilité de rendre le transport des vélos gratuit sur les funiculaires de l'Écluse-Plan et du Fun'ambule.

En conclusion, pour le groupe socialiste, la Ville de Neuchâtel se doit d'offrir un réseau et des places vélos dignes de la petite reine ! C'est une manière efficace de favoriser ainsi les mobilités durables ! Les investissements pour nos chers biclous ne sont, d'ailleurs, proportionnellement, pas si importants. Les coûts et l'espace nécessaires à leurs aménagements sont nettement inférieurs à ceux des

voitures. Alors, à quand une vélostation proche de la place Pury ?

**Groupe Vert'libéraux-PDC**  
**Sylvie Hofer-Carbonnier**

## Ville et nature : pas si antagonistes que ça !

Il n'y pas si longtemps, la progression de l'espace urbain était synonyme et, pas à tort, de recul de l'espace naturel; Jacques Dutronc chantait sa nostalgie d'un petit jardin, sacrifié sur l'autel du bétonnage à tout va, lamentant la disparition des espaces verts, remplacés par de hideux HLM et le bitume des routes et des trottoirs.

Si l'emprise humaine reste évidemment forte en milieu urbain, on sait aujourd'hui que ville et nature ne sont pas si antagonistes que ça: la cohabitation entre activités humaines, vie sauvage et biodiversité animale et végétale est tout à fait possible, et elle peut aussi être développée de manière proactive. C'est ce que montre le rapport sur la politique en faveur de la biodiversité que le Conseil général a discuté ce lundi.

Le groupe Vert'libéraux-PDC a salué avec plaisir le bilan très positif du programme « Nature en ville », qui favorise le développement et la mise en valeur de notre patrimoine naturel. Il a exprimé toute sa reconnaissance à celles et ceux qui ont oeuvré avec succès à

cette fin, depuis maintenant plus de 20 ans: dans tous les sens du mot, on peut vraiment dire que le travail a porté ses fruits! Neuchâtel est aujourd'hui exemplaire, et même avant-gardiste, dans le développement de la cohabitation entre espaces bâtis et naturels.

Pour ce qui est de l'avenir, le groupe Vert'libéraux-PDC se réjouit de la volonté du Conseil communal de renforcer la politique communale en faveur de la biodiversité. Il prend aussi acte du fait que, selon le rapport, le programme « Nature en ville » souffre d'un « manque de portage politique et d'une meilleure visibilité ».

**« Le travail a porté ses fruits! Neuchâtel est aujourd'hui exemplaire, et même avant-gardiste, dans le développement de la cohabitation entre espaces bâtis et naturels. »**

La durabilité passant aussi par une gestion saine des ressources, le groupe Vert'libéraux-PDC oeuvrera, notamment au sein de la commission « Nature et paysage », à ce que les mesures envisagées permettent de pallier cette lacune dans le cadre des ressources existantes, en adaptant régulièrement les missions à l'évolution des besoins.



A quand une « vélostation » à la place Pury ?, demande le groupe socialiste. • Photo : Stefano Iori



# Belvédères et panoramas chaumonniers (II)



Yves Demarta

Vu l'implantation forestière actuelle, il est difficile d'estimer la vision sur le Plateau suisse, réelle ou légendaire, qu'offrait le Signal de Chaumont, dont un dessin de Jean-Henri Baumann (1801-1858) illustre mon texte précédent. Sans doute n'était-ce pas par hasard que cet artiste préféra réaliser ses deux panoramas du Belvédère Jeanjaquet au chemin des Frênes.

En fait, le Signal, sis à 1171 mètres d'altitude, est constitué de deux éminences carrées et bordées de murs, aujourd'hui boisées, encadrant le chemin d'accès à cette Maison du Signal évoquée précédemment. Y étaient peut-être allumés des feux de signalisations militaires. En 1707, lorsque fut fêtée l'élection princière du roi de Prusse, Savagnier y dressa un feu de joie que la population fut invitée à alimenter.

La borne gravée «Signal N° 2», accolée côté sud au Belvédère et à la pointe de triangulation du 19<sup>e</sup> siècle, marque la limite des territoires com-



Tour d'observation située à l'est du Signal vers 1940-1950. • Collection André Roth

munaux de Neuchâtel et Savagnier-Val-de-Ruz, jadis Seigneureries de Neuchâtel et Valangin. Etabli par Louis de Neuchâtel et son vassal Jean II d'Aarberg vers 1359, son tracé, partant des Trois Bornes, partage le Pré Louiset au niveau des blocs erratiques et du pavillon de bois construit en 1901 pour le peintre Edmond de Pury, où celui-ci et Mathilde «vécurent des jours heureux». Qui frôle ensuite l'angle droit que fait le chemin du Signal lorsqu'il oblique vers l'est, traverse la Maison du Signal, puis suit la crête longeant de part et d'autre la route menant à La Dame.

## Premier citadin en résidence

Au 18<sup>e</sup> siècle, cette Maison du Signal, Chaumont-Merveilleux vers 1840, était déjà habitée à l'année par un fermier et ses bêtes. Jean-Georges Bosset, qui avait acquis en 1729 la Grande Rochette pour lui donner son aspect actuel, en devint le propriétaire et semble avoir été le premier citadin à s'aménager une résidence estivale à Chaumont. Son fermier restaurait les promeneurs, et le voyageur français Malesherbes (édité par Roland Kaehr et Slatkine) s'y arrêta le 31 juillet 1778, évoquant un «cabaret» ouvert à peu près à cette époque. C'est en 1869 que

l'architecte Léo Châtelain, à la demande des Pury de Pierre, y construisit l'annexe occidentale.

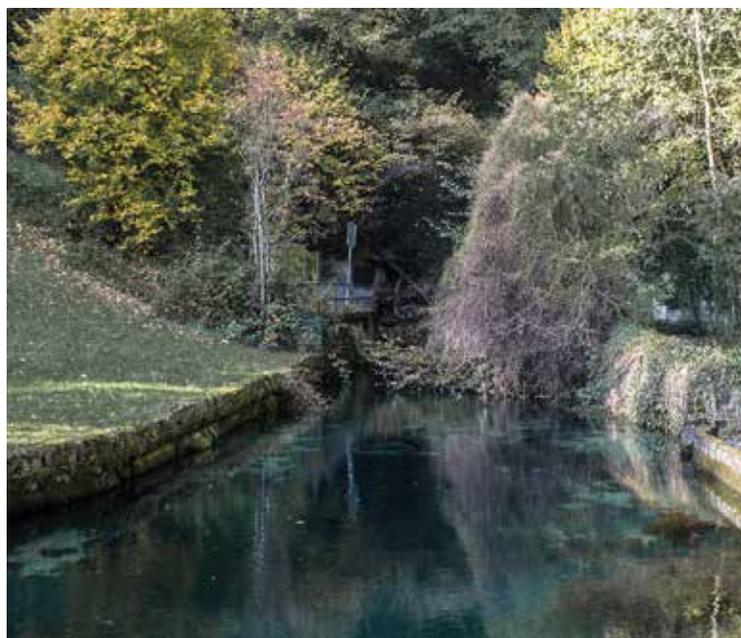
## Mystérieuse tour

Quelque 100 mètres plus à l'est, cachée dans la forêt qu'encadrent l'extrémité du chemin du Signal et le replat de la route de Chaumont, se dresse une tour «mystérieuse» que l'on peut essayer d'apercevoir à l'arrière des habitations bordant la route. De base carrée (5 mètres de côté au sol et 3,9 m au sommet), haute de 7 à 8 mètres, elle est gravie par un escalier l'entourant

menant à une terrasse supportant une plaque de béton équipée d'une armure métallique. Celle-ci pourrait avoir encadré une table d'orientation.

Aucune publication touristique, ni écrit, ni carte géographique, ne la signale. La parcelle 7451 du cadastre qui la concerne, rachetée par la Ville en 1949, jouit de servitudes forestières et constructives protégeant la vue et son sentier d'accès. Celles-ci datent de 1903 et 1909 et situent peut-être l'époque de la construction: une construction privée, touristique, un poste d'observation militaire?

Y. D.

Le débit régulier de la Serrière a favorisé dès le 14<sup>e</sup> siècle l'installation d'industries recourant à l'énergie hydraulique. • Photo: Stefano Iori

## La source de l'industrie

L'urbanisation du quartier de Serrières laisse difficilement percevoir les caractéristiques géologiques du site: le vallon, court et étroit, au fond duquel le village s'est installé, à proximité d'une rivière, se discerne aujourd'hui malaisément. Pour expliquer l'histoire du vallon, il faut remonter à la source...

Au bout du chemin de la Papeterie, dans un petit écrin de verdure, une source vaclusienne est en effet à l'origine de la rivière de la Serrière et de la gorge étroite que cette dernière a creusée. Elle recueille les eaux souterraines provenant du Val-de-Ruz et s'écoule tranquillement sur 600 mètres de long et 40 mètres de dénivellation. Son débit régulier a favorisé dès le 14<sup>e</sup> siècle l'installation de roues actionnant moulins, forges, pressoirs, scieries et autres industries recourant à l'énergie hydraulique. La fabrique de chocolat Suchard profitera elle aussi de cette force naturelle.

Le cours d'eau est aujourd'hui presque entièrement caché et canalisé. Mais sa force hydraulique continue à être utilisée: elle actionne une petite centrale électrique au bas de la rivière, permettant de produire 4'400'000 kWh/an.

Vincent Callet-Molin

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Neuchâtel (Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement de 6 places de parc extérieures à la rue Louis-Bourguet 7 et 11, articles 7610 et 16789 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103507 pour le compte de Monsieur Mario Roberto Rusconi. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'appartements en toiture à la rue Louis-Bourguet 17, article 7530 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102927 pour le compte de Monsieur Patrick Berdoz. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Saint-Blaise (Inext Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Mise en conformité des travaux réalisés (sanction de juin 2011). Création de locaux commerciaux dans l'annexe est à la rue des Usines 44 (rue des Amandiers 5), article 12903 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101484 pour le compte de la Société Extragone SA. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 29 mai 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Wynd van der Woude, architecte à Genève (Index Architectes sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Surélévation d'une maison individuelle à la rue Jeanne-de-Hochberg 26, article 7342 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103121 pour le compte de Madame Monica Budowski. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 6 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Boris Evard, architecte à La Chaux-de-Fonds (Evard + Fahrmy Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Remplacement des fenêtres existantes + agrandissement des balcons, création de jardins d'hivers non chauffés à la rue des Cerisiers 36, article 1479 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 103419 pour le compte de la Caisse de pensions Swatch Group. Les plans peuvent être consultés du 12 mai au 12 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Sven Scharwath, architecte à Lausanne (SM Scharwath-Martini SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création de 4 logements dans les combles, assainissement des locaux sanitaires existants, adjonction de

(suite en colonne de droite)

# La Ville officielle

## « La Suisse bouge » à la Maladière

### Plus de 550 heures à faire du sport



Une foule joyeuse et multicolore était rassemblée sur la pelouse de la Maladière pour un cours de fitness endiablé, mais un brin mouillé!

Le temps tristounet n'a pas empêché Neuchâtelois et Chaux-de-Fonniers de suer ensemble, dimanche, à l'occasion de la rencontre amicale «La Suisse bouge», même si la parfaite organisation de cette journée aurait mérité un soleil éclatant. Quelque 23 activités sportives étaient à tester ou à pratiquer au stade de la Maladière, dont une tyrolienne géante installée par le SIS qui a connu un gros succès, des matches de bubble foot marrants et un long toboggan qui a enchanté les petits. Le «challenge fitness», destiné à établir le record du plus grand cours collectif en Suisse, a réuni sur la pelouse synthétique une foule joyeuse et multicolore. Au final, c'est Neuchâtel qui a emporté d'un rien ce sympathique duel: si les habitants des deux villes ont, ensemble, comptabilisé 558 heures de sport, la pondération décidée par les deux services des sports donne Neuchâtel gagnant par 399 heures contre 397 pour les sportifs de la Métropole horlogère. A noter aussi le joli succès du brunch, qui a réuni plus de 70 personnes dimanche matin.

## Soutien aux réfugiés

### Caritas face à un volume de travail croissant

Le 4 mai dernier a eu lieu l'assemblée générale de Caritas Neuchâtel. L'occasion pour l'institution de revenir sur la forte évolution du volume de travail, «qui nous demande de continuellement nous adapter», a communiqué Caritas.

Depuis de nombreuses années, Caritas Neuchâtel suit, sur mandat de l'Etat, des réfugiés dont la demande d'asile a été acceptée par la Confédération. Le nombre de réfugiés reconnus a crû de manière importante l'an dernier en Suisse, augmentant ainsi et significativement pour Caritas Neuchâtel le nombre de personnes et de familles à suivre.

Les chiffres sont éloquentes: en 6 ans, Caritas Neuchâtel est passée de 27 à 46 collaborateurs, alors que durant la même période, le nombre de dossiers de réfugiés statutaires traité par Caritas est passé de 105 à 289. En 2014, 90 bénévoles étaient actifs à Caritas, en 2016 ils étaient plus de 170.

Les tâches assurées par l'institution sont variées: accueillir, loger, favoriser l'apprentissage du français et la scolarisation des enfants, servir d'intermédiaire. En résumé, favoriser l'intégration sociale et professionnelle.

## Enquêtes publiques (suite)

2 ascenseurs en façade avec passerelles d'accès à la rue Guillaume-Ritter 9-11, article 8715 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103319 pour le compte de Balintra AG. Les plans peuvent être consultés du 12 mai au 12 juin 2017, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Armando Pereira, architecte à Yverdon-les-Bains (Ateliers d'Architecture SA / AA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une maison d'habitation, pose d'une isolation périphérique et installation d'un velux à l'avenue des Portes-Rouges 13, article 9559 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103285 pour le compte de Madame et Monsieur Myriam et Johann Robert. Les plans peuvent être consultés du 12 mai au 12 juin 2017, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

Service des permis de construire

## Jardin Hermann Russ

### Première fête le 20 mai

Il y a un an, le 21 mai 2016, était inauguré le Jardin Hermann Russ à Serrières. Pour pérenniser cet événement familial qui avait rencontré un vif succès, l'Espace de gestion du Jardin Hermann Russ, composé d'acteurs-clés du quartier, organise le 20 mai prochain la première Fête du jardin, de 11h à 16h, sur la place du Clos-de-Serrières et dans le jardin Hermann Russ.

Au programme: dès 11h, animation musicale avec DJ Booby Night. Pour les enfants et les jeunes: jeux (flipper, baby-foot), grimage, ateliers de bricolage (fabrication de nichoirs et d'oiseaux), quiz. Restauration pour petits et grands: grillades, frites, beignets de poissons, crêpes. 12h, allocution d'Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'Urbanisme, apéritif offert par la Ville. 14h, lâcher de ballons. 14h30, concert de David Charles - musique pop. 15h, goûter dans le jardin offert pour les enfants. Dès 16h pour prolonger la fête, surprise pour les 30 ans du restaurant du Clos-de-Serrières. Cette fête est organisée par des habitants du quartier, membres de l'Espace de gestion du jardin, et soutenue financièrement et logistiquement par la Ville. Venez nombreux!

## Neuchâtel et l'Europe

### Autour des 60 ans des Traités de Rome

En collaboration avec la Ville de Neuchâtel, la Maison de l'Europe transjurassienne (MET) organise du 10 au 12 mai, au péristyle de l'Hôtel de Ville, une exposition qui évoquera en images ce qui signifie pour les Européens d'aujourd'hui – dont nous sommes – la signature en mars 1957 des Traités de Rome qui fondent symboliquement l'Union européenne. Le vernissage ouvert au public aura lieu ce mercredi 10 mai à 17h. A noter que la MET met également sur pied, samedi 13 mai à 14h avec son homologue de Besançon – la Maison de l'Europe de Franche-Comté – un échange de pratiques sur le thème de la lutte contre le chômage. On y évoquera à «l'Esplanade des droits de l'homme» (Mairie), la formation duale en apprentissage bien connue en Suisse, mais beaucoup moins en France. La session sera animée par Jean-Pierre Brugger, directeur du Cifom (Centre Interprofessionnel pour la formation dans les Montagnes neuchâteloises, La Chaux-de-Fonds), Alexandre Mottas, employeur-formateur, directeur de DPC-Energy-Automation, Marin, Kyle Mottas, jeune en apprentissage, Marin, ainsi que Bernhard Schapp, de la Maison de l'Europe Rhénanie-Palatinat.

## Conseil général

### Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que le Règlement et les arrêtés :

- concernant le Règlement communal sur les finances (RCF),
- concernant la modification d'actes réglementaires dans le cadre de l'adoption du Règlement communal sur les finances (RCF),
- portant sur la modification de l'article 157 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 8 mai 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 21 juin 2017.

Neuchâtel, le 10 mai 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,** Fabio Bongiovanni **Le chancelier,** Rémy Voirol

# La Ville officielle

## Délégation d'Afrique du Sud en visite à Neuchâtel

### Coopération économique à renforcer



Le directeur de l'Economie, Olivier Arni, a expliqué en quoi l'alliance des Neuchâtel du monde s'inscrit dans une perspective gagnant-gagnant. • Photo: Stefano Iori

Emmenée par l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Suisse, M<sup>me</sup> Claudinah Ramosepele, une délégation économique d'une dizaine de personnes a été reçue lundi par la Ville et le Canton. Les participants se sont entretenus sur les opportunités d'échanges économiques, par le biais d'une coopération renforcée. Directeur de l'Economie, le conseiller communal Olivier Arni a rappelé le partenariat noué entre la ville de Newcastle, en Afrique du Sud, via l'Alliance des Neuchâtel du monde, visant notamment à soutenir des initiatives locales. L'attrait de cette alliance a été cité en exemple par la présidente de la délégation. Le Service cantonal de l'économie a rappelé quant à lui les atouts de la place économique neuchâteloise, à travers notamment ses compétences en horlogerie, microtechnique dans le domaine des énergies renouvelables. M<sup>me</sup> Ramosepele était déjà venue à Neuchâtel il y a deux ans en visite de courtoisie et en avait gardé un très bon souvenir.

## Offre d'emploi

La direction des Infrastructures, pour le Service des Parcs et Promenades met au concours les postes suivants :

### deux horticulteurs-trices paysagistes (un poste à 100% et l'autre à 80%)

**Votre mission :** Création et aménagements d'espaces paysagers ; travaux d'entretiens généraux des surfaces vertes et des massifs plantés ; taille des arbres d'avenue et autres végétaux ; participation aux services d'astreintes pour les nettoyages des rives et le déneigement.

**Délai de postulation :** 14 juin 2017.

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet :**  
[www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

## Echos

■ Dimanche 7 mai, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, a représenté les Autorités communales aux finales suisses de unihockey, U15 Trophy, aux Patinoires du Littoral.

■ Mercredi 10 mai, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors du centième anniversaire de Pro Senectute ainsi qu'à l'exposition itinérante pour la présentation de ses prestations, à la place des Halles.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Micheline et David Berthoud-Camenzind, Maria-Franca et Paolo Poliero-Leuzzi, Josette et Maurice Tissot-Valsesia, à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, ainsi qu'à Eleonora et Hans Signer-Spumini, à l'occasion de leur 70<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

## La Coudre

### Troc ce samedi

Le samedi 13 mai de 9h à 14h aura lieu le prochain troc et vide-grenier de La Coudre, dans la cour du collège du Crêt-du-Chêne, organisée par le groupe «Café partage». Habits, objets divers, jeux et jouets, de bonnes affaires en perspectives! Une petite cantine sera à disposition.

## Conseil général

### Proclamation d'un conseiller général

En date du 3 mai 2017, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général M. Benoît Zumsteg, 2<sup>e</sup> suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, en remplacement de M. Julien Spacio, démissionnaire.

Neuchâtel, le 3 mai 2017.

*Le Conseil communal*

## L'Apollo en travaux

### Le NIFFF bouge

En raison des travaux de rénovation du cinéma Apollo exploité par Cinepel, le Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) modifie son parc de salles pour sa prochaine édition, du 30 juin au 8 juillet. Au-delà de la nouvelle infrastructure du NIFFF Open Air, installée au quai Ostervald avec gradin couvert, les deux salles du Théâtre du Passage proposeront des projections, tout comme le Temple du Bas.



Semaine du 10 au 16 mai 2017

## Trois sorties cinéma



### A German life

De 1942 à la fin de la guerre, Brunhilde Pomsel a travaillé comme sténographe au service du Ministre de la propagande du régime nazi, Joseph Goebbels. Décédée en janvier 2017, elle était le dernier témoin vivant ayant connu la machine du pouvoir nazi. Brunhilde Pomsel, âgée de 103 ans, raconte ici son histoire. Sa vie

est aussi le reflet des principaux événements et ruptures historiques du 20<sup>e</sup> siècle. Si aujourd'hui, beaucoup de gens pensent que les dangers du fascisme sont écartés depuis longtemps, le témoignage de Brunhilde Pomsel nous fait clairement comprendre que tel n'est pas le cas. | Bio

### Les initiés

En Afrique du Sud, dans les montagnes du Cap oriental, l'Ukwaluka est un rite d'initiation traditionnel à l'issue duquel de jeunes garçons, les initiés, deviennent des hommes. Deux fois par an, des groupes d'adolescents quittent ainsi leur communauté et rejoignent des campements isolés pour prendre part à un rituel de circoncision. Xolani, un ouvrier solitaire qui officie en tant qu'initiateur, rencontre un adolescent, qui vit dans la moderne Johannesburg et cache un lourd secret. | Cinéma minimum



### Alien : Covenant

Les membres d'équipage du vaisseau spatial Covenant partent coloniser une nouvelle planète, située au fin fond de notre galaxie. Ils découvrent ce qu'ils pensent être un paradis encore intouché. Il s'agit en fait d'un monde sombre et dangereux, cachant une menace terrible. Ils vont tout tenter pour s'en

échapper. Cinq ans après «Prometheus», le réalisateur Ridley Scott continue à réinventer la mythologie Alien mettant une nouvelle fois le xénomorphe au sommet de la chaîne alimentaire. | Rex

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch) et [www.cineminimum.ch](http://www.cineminimum.ch)



### Impressum

**Editeur :** Ville de Neuchâtel, Conseil communal  
**Responsable :** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information  
**Rédaction :** Aline Botteron, Anne Kybourg, rédactrices  
**Illustration :** Stefano Iori, photographe  
**Secrétariat :** Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction  
**Contact :** Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)  
**Internet :** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)  
**Mise en page :** Cathy Ecabert  
**Impression et publicité :** Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel  
 Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15  
**Tirage :** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



### Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police :** 117.  
**Service du feu :** 118.

**Urgences santé et ambulance :** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité :**  
 N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence :**  
 tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

### Services publics

**Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h, tél. 032 717 73 20.

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi** (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h, tél. 032 725 10 00.

**Piscines du Nid-du-Crô**  
 Ouverture au public du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Boutique d'information sociale** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 032 717 74 10, e-mail: [Boutique.Information.Sociale@ne.ch](mailto:Boutique.Information.Sociale@ne.ch).

**Centre de santé sexuelle – planning familial** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h, tél. 032 717 74 35, e-mail: [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**Contrôle des habitants** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h – ap-midi fermé, me 8h30 à 12h – 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h – 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop, tél. 032 717 72 20

**Etat civil** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. tél. 032 717 72 10.

**Sécurité urbaine** (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h, tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – joignable 7j/7, y c. jours fériés – jours ouvrables de 8h à 12h / 13h30 à 19h – week-ends et jours fériés de 11h à 19h. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

### Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

### Les services religieux

**Cultes du samedi 13 et dimanche 14 mai 2017**

*Sud:*

**Collégiale:** di 14.05, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Bacha.

**Temple du Bas:** je 11.05, 10h, méditation, salle du refuge.

*Nord:*

**Ermitage:** di 14.05, 10h, culte avec sainte cène, M<sup>me</sup> Y. de Salis. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

*Est:*

**Maladière:** sa 13.05, 18h, culte parole & musique avec saint cène, M<sup>me</sup> Y. de Salis, apéritif à l'issue du culte.

*Ouest:*

**Serrières:** di 14.05, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

### Communauté allemande

**Poudrières 21:** di 14.05, 9h, Gottesdienst, Pfr. F. Schubert.

**Hôpital Pourtalès:** 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

### Eglise catholique romaine

**Basilique Notre-Dame:** sa 13.05, 17h, messe en portugais, di 14.05, 10h et 18h, messes, di 14.05, 11h30, messe en italien.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas:** di 14.05, 10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc:** sa 13.05, 17h, messe.

**La Coudre, église Saint-Norbert:** sa 13.05, 17h30, messe; di 14.05, 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence:** di 14.05, 11h30, messe en polonais.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds:** di 14.05, 10h, messe.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel:** di 14.05, 18h, messe.

 L'entreprise sociale et industrielle Alfaset inaugure sa nouvelle blanchisserie

# Linge propre et sale ne se croisent plus

La nouvelle blanchisserie d'Alfaset sera officiellement inaugurée le 19 mai prochain dans ses locaux, sis à la rue du Clos-de-Serrières 5. Dotée d'un équipement hautement technologique et flambant neuf, elle possède un système innovant grâce auquel le linge propre ne côtoie plus du tout le linge sale. Une démarche qui permet d'évaluer et de contrôler les risques de contamination biologique des vêtements professionnels.

Entre la zone de linge sale et celle de linge propre, il n'y a plus de croisement possible! Et les employés qui auraient besoin de transiter de l'une à l'autre doivent observer des mesures d'hygiène strictes: se laver et se désinfecter les mains et même changer de chemise. «Tous les employés de la blanchisserie ont toujours un flacon de désinfectant sur eux», précise



Seize personnes en situation de handicap travaillent à la nouvelle blanchisserie d'Alfaset, à Serrières. • Photos: Stefano Iori

**« Grâce à la séparation du linge propre et sale, Alfaset peut garantir à ses clients une propreté sans faille, ni bactéries. »**

Fabrice Fraile, responsable des ateliers Alfaset sur le site de Neuchâtel. Ce nouveau système et les mesures d'hygiène qui l'accompagnent ont permis à la blanchisserie d'Alfaset d'obtenir la très convoitée certification RABC (Risk Analysis Bio-contamination Control). Autrement dit, ce label certifie que la blanchisserie contrôle les risques de contamination biologique du linge. Alfaset peut ainsi garantir à

ses clients, principalement des restaurants, un home et ses résidents, une propreté sans faille, ni bactéries.

## Suivi du linge par puce électronique

Autre mesure innovante: le linge est petit à petit équipé de puces électroniques, afin d'optimiser son suivi et d'en faciliter la gestion. Ces étiquettes intelligentes permettent de dresser un inventaire rapide du linge à l'entrée comme à la sortie. Lorsqu'un lot arrive, les différents articles sont scannés une première fois, exactement comme les marchandises à la caisse d'un supermarché. «Grâce à cette puce, on sait dans quel bac mettre le linge, à quel température le laver et le sécher», explique Fabrice Fraile. Une fois les articles propres et

pliés, ils sont à nouveau scannés pour reconstituer le lot de départ et le livrer à la bonne adresse. «En cas de réclamation, il est également plus aisé de répondre au client, car nous disposons dans notre système informatique d'un historique de tous les travaux effectués,

**« Lorsqu'un lot de linge arrive, les différents articles sont scannés une première fois, exactement comme les marchandises à la caisse d'un supermarché. »**

de l'ancienne Coop à Serrières. D'une surface de 500m<sup>2</sup>, ces locaux idéalement situés à proximité du site d'Alfaset ont pu être aménagés avec du matériel de dernière génération. «Nous fonctionnons dans ces nouveaux locaux depuis novembre 2015», commente Fabrice Fraile. A l'heure actuelle, la blanchisserie emploie 22 personnes, dont 16 en situation de handicap, deux maîtres socioprofessionnels, deux employés valides et encore deux personnes engagées par le biais des services sociaux. (ak)

• **Infos sur [www.alfaset.ch](http://www.alfaset.ch)**



**Entreprise sociale et industrielle**

Basée à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet, l'entreprise sociale et industrielle Alfaset emploie au total quelque 600 personnes, dont 400 se trouvent en situation de handicap. «Nous sommes le 7<sup>e</sup> employeur du canton», expose Fabrice Fraile, responsable des ateliers à Neuchâtel. De l'électronicien à l'informaticien en passant par l'employé de commerce: les 26 ateliers protégés d'Alfaset proposent pas moins de 15 corps de métiers différents. Le site de Serrières compte 9 ateliers à lui seul. En 1990, Alfaset s'est vue remettre de l'entreprise Suchard les locaux à proximité des Battieux pour un franc symbolique.



Lavage, détachage, repassage et calandrage sont autant de prestations assurées par les employés de la blanchisserie d'Alfaset.

constate Fabrice Fraile. Le linge des résidents d'Alfaset est entièrement muni de puces. Celui de certains restaurants aussi. La mise en place de cette nouvelle technologie se fait en douceur le temps que l'équipe apprivoise le système.

## Un filon à exploiter

«En 2002 lors de l'Expo, nous avons réalisé un chiffre d'affaires faramineux avec notre atelier de blanchisserie. Nous avons constaté qu'il y avait un potentiel à développer, mais nos locaux ne nous permettaient pas de nous étendre», explique le responsable des ateliers. L'idée d'agrandir la blanchisserie est restée dans un tiroir jusqu'en 2015, année durant laquelle Alfaset a pu acquérir les locaux vides